L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député sait fort bien que toutes les connaissances scientifiques et techniques dont nous disposons sont mises à profit dans l'Ouest. D'ici à deux ans, nous pourrions augmenter la production céréalière de 30 p. 100 et cela, grâce à nos connaissances actuelles et si les provinces exerçaient les pouvoirs que leur confère la constitution en matière d'extension des terres arabes. Nous avons fait les recherches voulues dans

ce domaine, mais les agriculteurs n'en sont pas informés comme ils le devraient. J'avoue que je serais presque tenté de faire abstraction de la Constitution et de m'offrir pour former les agriculteurs.

Des voix: Bravo!

L'ADMINISTRATION

L'ENTENTE SUR LE CHARBON DU CAP-BRETON—LE RÔLE JOUÉ PAR ALASTAIR GILLESPIE EN 1980

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Les faits ont maintenant démontré qu'à partir de mai 1980, alors que M. Gillespie a communiqué pour la première fois avec le sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, jusqu'en juin 1980, alors que le vice-premier ministre a eu connaissance de l'implication de M. Gillespie, et jusqu'au budget du 28 octobre 1980, une série d'entretiens ont eu lieu entre M. Gillespie et des représentants du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et aussi, au moins indirectement, des représentants du ministre des Finances.

Le lendemain même de la présentation du budget, M. Gillespie a créé un consortium aux termes des dispositions budgétaires.

Le vice-premier ministre ne croit-il pas qu'il y a là beaucoup trop de coïncidences et que la conclusion qui s'impose est que M. Gillespie disposait de renseignements quelconques et qu'il savait que le gouvernement prévoyait accorder des fonds à ce projet et que les pressions qu'il exerçait—et j'emploie cette expression de façon mûrement réfléchie—ne pouvaient faire autrement qu'être couronnées de succès?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, si la situation était telle que le député l'a décrite, alors la conclusion qu'il en a tirée s'imposerait peut-être. Mais il n'est pas vrai, comme il l'a affirmé, que ce projet a été lancé aux termes des dispositions budgétaires. C'est absolument faux. Le député peut bien lire les documents budgétaires de la première à la dernière ligne, il ne trouvera aucune allusion à ce projet en particulier. En fait, le projet ne s'appuyait sur aucune des dispositions du budget. Par conséquent, le député devrait vérifier les faits avant de tirer ces conclusions absolument fausses.

Questions orales

LE PASSAGE DU PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

- M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, je suis certain que le vice-premier ministre sait pertinemment que j'ai vérifié les faits. A la page 92 du Programme énergétique national, qui était très étroitement lié au budget, s'il n'en faisait pas partie intégrante . . .
 - M. Benjamin: Lalonde a dit qu'il en faisait partie.
- M. Deans: ... on trouve un passage qui traite précisément du programme de liquéfaction du charbon au Cap-Breton. Cela ne prouve-t-il pas abondamment que les approches de M. Gillespie auprès des ministres de l'Énergie et des Finances ont été couronnées de succès, et cela ne justifie-t-il pas que nous exigions une enquête plus approfondie sur cette affaire?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, vous savez que le député devrait lire le passage du Programme énergétique national, que j'ai moi-même déposé le soir de l'exposé budgétaire, à titre de document distinct se rapportant au budget et au nom du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Dans ce volumineux document, on trouve une phrase qui dit simplement ceci:

Les autres façons possibles d'utiliser le charbon dans la production de combustibles liquides seront aussi étudiées de manière active.

- M. Epp: C'est le cas de le dire! Parlez-nous de ces études actives.
- M. MacEachen: Si le député avait suivi l'évolution de l'industrie des charbonnages aussi attentivement que je l'ai fait depuis que je siège à la Chambre des communes, il saurait que le projet de liquéfaction du charbon et l'étude des possibilités qu'offre cette technique ne datent pas de juin 1980, ni de mai 1980.
 - M. Lewis: Avant cela?
- M. MacEachen: C'est une technique qui fait l'objet d'études depuis un certain temps. Il me semble que le Programme énergétique national, qui devait être un document global exposant toutes les possibilités énergétiques du Canada, aurait été entaché d'une grave omission s'il n'avait fait aucune allusion à la possibilité de liquéfier le charbon. La présence de ce passage est des plus naturelles, puisqu'il s'agit d'un projet qui avait été proposé périodiquement.
- M. Deans: Répondez à la question. Gillespie savait, puisqu'il a créé son consortium le lendemain de l'exposé budgétaire, dans lequel on annonçait des mesures visant à la liquéfaction du charbon.
- M. MacEachen: Il est flagrant qu'il s'agissait d'une allusion très générale à un concept qui avait été évoqué périodiquement, et le député tente de tirer une conclusion fausse en affirmant que, parce que les documents budgétaires faisaient allusion à la liquéfaction du charbon, il y a eu fuite et que M. Gillespie en avait eu connaissance au préalable. Tout cela n'est qu'une série de conjectures sans fondement.
 - M. Nowlan: Vous êtes aussi noir qu'une mine de charbon.